

Il y a de la musique dans le soupir du roseau; Il y a de la musique dans le bouillonnement du ruisseau; Il y a de la musique en toutes choses, si les hommes pouvaient l'entendre.

Lord Byron, Don Juan.

### Conservatoire de Musique André Navarra

1, allée des Tilleuls 94220 Charenton-le-Pont

01.46.76.68.00 www.charenton.fr

Archives de Charenton-le-Pont 6, rue Gabriel Péri (au fond de la cour) Ouverture sur rendez-vous

archives@charenton.fr

. avril 2016 .

### Un nuage de musique : Harmonie et Fanfare municipale

(fin XIX<sup>e</sup>- début XX<sup>e</sup> siècle)



A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un large engouement autour de la musique fédéra les amateurs selon différentes structurations, toutes subventionnées par la municipalité.

On trouve tout d'abord l'Orphéon de Charenton (1877-1898) qui était une chorale masculine; en 1886, l'« Union lyrique de Charenton » (40 musiciens et 15 chanteurs), une autre chorale « La Charentonnaise » ainsi que « la Société Philharmonique de Charenton » (1881) et une Fanfare. Une petite note manuscrite dans les Archives mentionne de même une « Société des tambours et clairons - l'Espérance » active en 1898.



De ce nuage musical ne subsista que l'Harmonie municipale. Fondée en 1897, elle fut subventionnée par la Mairie, à l'instar des autres formations musicales.

Le 13 octobre 1953, une Fanfare scolaire municipale fut créée par délibération du Conseil municipal. Comptant 41 enfants à ses débuts, elle fit sa 1ère sortie officielle le 8 mai 1954 en uniforme. En 1956, les "Beaux jeudis de la ieunesse" (émission pour enfants) permirent une apparition à la Télévision. En 1967, elle comptait 100 fanfaristes et, au total, plus de 800 participants sont passés dans ses rangs en 13 années d'existence.

En 1974, la Mairie impulsa la fusion des deux ensembles sous le nom de "Fanfare et Harmonie municipale de Charenton-le-Pont"

dépendant des Affaires Culturelles de la Ville. Elle animera la ville jusque dans les années 90.



### 1940 : création de l'Ecole de Musique

VILLE DE CHARENTON-LE-PONT ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

INSCRIPTION

#### DEVOIRS DES ELEVES

ève.

- des comme absences non motivées celles qui n'aurori pas été lesseurs. Elles comporterent les sanctions solventes :

- Exclusion de 15 jours pour TOUS LES COURS.

- Exclusion de un mola.

- Traduction de devant le Conseil des Professeurs, avec propo-

#### EXAMENS - DIPLOMES

code.

(flats constatés sont négatifs, le Comité Directeur pourra proposer l'élève à la Commission mixte.

Un concours surs lieu en fin d'année scolaire; tous les élèves dre part.

a. Les modalités afférentes à ce concours aeront déterminées par 16 de Direction, deux mois avant celui-C, et serent portées à la connais es diéves, par un avis su Tablesu de Service.

Le 7 décembre 1940, sur proposition de M. Lucien CHABRO. professeur des Ecoles de Paris et Organiste de l'église de Charenton, et par délibération du Conseil municipal<sup>1</sup>, une **Ecole de Musique** est officiellement créée par la Ville. Il s'agissait, selon les termes de M. CHABRO rapportés dans la délibération. « dans le désarroi présent. de arouper les ieunes aens pour au'ils pratiquent des disciplines spirituelles dont la musique est l'une des plus élevées ». Elle ne fut mise en service qu'en novembre 1941 après validation de la Préfecture de la Seine.

Sa direction fut assurée par une commission mixte dont le Maire était président de droit, complétée de deux conseillers municipaux.

du directeur de l'Ecole de Musique et de deux professeurs de musique désignés par leurs collègues. La direction de l'école fut assurée pendant les 30 ans de son existence par Lucien CHABRO.

A l'origine, il était nécessaire de suivre une formation de solfège

pendant 1 an avant de pouvoir débuter l'apprentissage de la pratique d'un instrument. Seules cinq disciplines (solfège, piano, violon, violoncelle et chant) étaient enseignées à la création de l'établissement, réunissant 42 élèves.

Le temps de travail était réparti sur l'année scolaire : du 1<sup>er</sup> octobre au 30 juin.

Chaque année, le règlement de l'Ecole stipulait l'obligation

d'organiser une manifestation musicale à la fois pour la distribution des prix ainsi que pour une partie musicale rassemblant élèves et professeurs.

L'école fut d'abord logée dans les écoles primaires de la place Aristide BRIAND, d'après le procès-verbal de délibération de 1940, mais d'après les documents conservés, il semble que les cours se déroulaient surtout dans « l'annexe de la Mairie » c'est-à-dire au 49, rue de Paris.

Son évolution fut régulière et patiente, à la mesure des efforts fournis en continu par son directeur pour attirer les meilleurs professeurs et étoffer les enseignements.

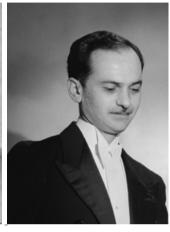
<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Délibération du Conseil municipal du 07.12.1940, Arch. Mun. Charenton 1 D 1 -39, folio 168 et suivants.

### Les années 60.70 : Mise en place d'un environnement remarquable

#### Des personnalités :







Jean ROGER-DUCASSE, Lucien CHABRO, Maurice FUERI

Lucien CHABRO eut le soin de s'entourer de professionnels reconnus et appréciés de son époque. Il n'a eu de cesse de les faire venir à Charenton, afin que la Ville puisse bénéficier de la présence et de l'enseignement de ces artistes.

Tout d'abord, il s'est référé jusqu'à la fin de sa carrière à l'œuvre du grand Jean ROGER-DUCASSE, compositeur (Grand prix de Rome) et professeur au Conservatoire National, qui a lui-même toujours orienté sa carrière vers l'apprentissage aux enfants afin d'en faire des amateurs éclairés.

M. CHABRO réunit dans l'Ecole de Musique des professionnels reconnus ainsi que d'excellents pédagogues : il fit appel ainsi à Jean-Pierre et Denise PORTIER<sup>1</sup>, qui ont assuré à la fois des postes de professeurs de solfège et de secrétaires de l'Ecole.

En 1962, il ouvrit une classe de Musique de Chambre, assisté de Maurice FUERI: ce fut l'occasion de nombreux concerts, aussi bien en ville gu'en France et en Europe.

Ainsi, Lucien CHABRO créa le « Trio du Val-de-Marne », un ensemble de Musique de Chambre composé de MIle Jacqueline POUILLARD (piano), Mlle Jacqueline LEMOINE, (violon) et Mlle Noëlle RIGOT-MOREL (violoncelle). Ces artistes portèrent les couleurs de l'Ecole de Musique de Charenton lors de nombreux concerts pendant 4 ans (de 1967 à 1971).

Ce fut l'occasion de récitals dans "un certain nombre de villes de France" mais aussi en Belgique, en Allemagne (où elles remportèrent le Concours International de Munich), en Angleterre et en Espagne.

En 1972, Lucien CHABRO impulsa la création d'un Quatuor à cordes, qui se produisit sur de nombreuses scènes nationales, et qui fit même un enregistrement à l'O.R.T.F. pour l'émission « Musicalement vôtre ». Ce groupe était composé de Michel LACOUR (1<sup>er</sup> violon). Michèle SARRAZIN (2ème violon), Robert HUGOT (Alto) et Mme LACOUR (violoncelle).

Les professeurs de l'Ecole de Musique firent partie des meilleurs de leur temps; parmi eux Yvonne FRANCOIS, 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire de Paris et

pianiste. Horace HORNUNG. Maître de chapelle à l'Oratoire du Louvre et



violoniste à l'orchestre Pasdeloup, et Germaine EPICASTE<sup>1</sup>, Soprano à l'Opéra-Comigue...



- Enfin, M. CHABRO fut à l'origine de deux associations, créées en parallèle :
- l'Association de Musique de chambre de Charenton (1971) dont la cotisation devait servir à faire jouer dans le département les plus prestigieux ensembles.
- L'Association "Les Amis des Conservatoires municipaux de Charenton et Créteil" créée au départ pour aider à supporter les frais de voyage et de publicité en faveur du "Trio du val de Marne" (1967). Son but devint par la suite l'aide aux élèves qui faisaient fait preuve de dons exceptionnels à poursuivre leurs études par l'attribution de bourses et la fourniture de matériels nécessaires ; faciliter leur présentation aux concours internationaux, organiser des récitals en France et à l'étranger.

#### Des lieux de travail et de diffusion dédiés à la musique et aux arts du spectacle

Après le temps de travail et de répétition, venait celui de diffusion et de partage vers le plus grand nombre. Charenton a multiplié ces lieux dans la ville essayant touiours d'entremêler les ateliers et scènes afin de rester dans un perpétuel mouvement création et de lien avec les publics.



<sup>1</sup> Son père, Oscar EPICASTE, dirigeait l'Harmonie de Charenton-le-Pont dont il était le directeur ; il fut aussi professeur de chant des écoles publiques de Créteil, et professeur de violon à Créteil et à Charenton.

INSTITUTO FRANCES

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Fils aîné de M. Alexandre PORTIER (Maire-adjoint de Charenton-le-Pont de 1947 à 1977), décédé en 1970.

#### La première Salle des Fêtes de la cour de la Mairie (1888-1967).

Cette première salle des fêtes de la ville vit le jour à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en 1888, lors des travaux de l'Hôtel de Ville. Elle fut équipée d'une scène, des loges d'artistes d'un trou pour le souffleur et de décors. Elle avait une capacité d'accueil de 1000 personnes. En 1967, elle fut brièvement transformée en gymnase et remplacée la même année par le 107, rue de Paris.

#### La Salle des Fêtes du 9, rue de la République (1931-1984). C

ette salle des fêtes fut décidée en Conseil municipal en 1928 et inaugurée en 1931. Malheureusement, sa scène fut rapidement jugée trop étroite, rendant impossible les représentations théâtrales d'importance. Elle comptait 614 places et fut démolie en 1984.

#### Le kiosque à musique de la Place Aristide Briand (dès 1934).

Ce kiosque est né grâce au legs testamentaire de la violoniste Juliette DANTIN qui possédait une maison à Charenton. Il a été construit par les architectes de la Ville, Messieurs PONCIN et NOLLET en 1933 dans une vision très années 30 : au lieu d'utiliser les traditionnels matériaux de bois et métal, ils se sont servi de béton et enduits. Le kiosque a accueilli pendant de longues



années diverses manifestations de la Ville dont la Fanfare municipale!



#### Le Centre Culturel Communal 17, rue de Conflans (1970-1995)

Ouvert en 1970, à l'emplacement de l'usine de lampes de la Société Claude Paz et Visseaux, ce Centre Culturel Communal avait permis de regrouper les différentes structures réparties dans les annexes de la mairie. Il abritait le Conservatoire municipal de musique et de chant, l'Académie de danse, un laboratoire de photo, un studio de cinéma, l'académie de bridge, les ateliers de modélisme, un hall d'exposition, et une salle de spectacle...

Dans une lettre de 1970, M. CHABRO explique à une amie qu'il a fait nommer chacune des salles du nom de musiciens "hélas, peu connus de nos jours" tels que Jean-Roger DUCASSE, Gabriel PIERNE, Vincent d'INDY, Florent SCHMITT, et Jean GALLON. Ce centre a fermé ses portes en 1995 pour laisser la place aux nouveaux espaces de la Coupole.

#### La Salle des Fêtes du 107, rue de Paris (1967-1974)]

Cette salle des Fêtes inaugurée en 1967 est un souhait de la municipalité du Docteur Guérin, Maire de Charenton. Les architectes en sont M. DESCOMBES et M. PETIT. Vaste, cet ensemble se veut complet et modulable afin de pouvoir accueillir différents loisirs: aussi bien le théâtre, que le cinéma, des conférences, des concerts, des bals. La grande salle dite d'orchestre comprend en tout 840 fauteuils et un parquet de chêne. La fosse d'orchestre est prévue pour 40 musiciens. 24 loges pour les artistes sont initialement prévues. Au sous-sol, on y trouve un bar, une salle de réunion, des vestiaires et des lavabos. En 1974, la Salle des Fêtes fut se transforma en Théâtre municipal confié à la direction de Jean GIRAUDEAU (1916-1995: ténor de l'Opéra de Paris, ancien directeur de l'Opéra-Comique).





## 1970 à nos jours : installation et épanouissement du Conservatoire de musique

Le 9 juin 1970, sous l'impulsion une nouvelle fois de son directeur Lucien CHABRO et par délibération du Conseil municipal, l'Ecole de Musique fut transformée en Conservatoire de Musique, de Danse et Déclamation. Son but affirmé est de « faire connaître et aimer la musique dans tous les milieux sociaux et de former de bons amateurs qui pourront, tout au long de leur vie, pratiquer la musique. »



Le Conservatoire de Charenton fut tout de suite intégré dans le cercle de l'Union départementale des Conservatoires du Val-de-Marne dont la « tâche essentielle est d'organiser et de contrôler les examens et concours communs à tous les Conservatoires du département. » Pour prétendre à la subvention départementale, il fallait pouvoir proposer 8 disciplines à l'enseignement; M. CHABRO en inscrivit 12 lors du passage en commission le 21 octobre 1969 : Solfège, Harmonie, Piano, Violon, Violoncelle, Flûte, Trompette, Saxophone, Guitare, Chant, Musique de Chambre, Clarinette.

La structure municipale fut tout d'abord installée au 17 rue de Conflans dans le Centre culturel communal ouvert en 1970. En 1992, lors de la création de la Coupole dans le quartier de Valmy-Liberté, le Conservatoire s'établit dans ses locaux actuels, conçus avec un soin particulier par l'architecte Christian Enjolras: l'établissement dispose ainsi d'un grand hall d'accueil, de plusieurs salles de disciplines collectives, d'une plus grande pour les concours, auditions et enregistrements et de huit salles pour les cours individuels. Six directeurs et directrices se succédèrent jusqu'à aujourd'hui: Lucien CHABRO, Jean-Joël BARBIER, Marie-Catherine GIROD, Noëlle MOREL, Jean-Philippe CAUSSE et depuis 2015 Aude PORTALIER. La période travaillée pour les élèves était toujours la même, proche des dates de l'année scolaire, du 1<sup>er</sup> octobre au 30 juin.

L'inauguration du nouveau site a eu lieu en 1995 en même temps que l'ensemble des équipements culturels de la Ville : Maison des artistes, Ateliers Pierre Soulages et Musée Toffoli. C'est à cette occasion que Jean Foyer<sup>1</sup>, présidant la journée d'inauguration, prononça ces mots :

« Si l'Art s'enracine à Charenton, c'est parce que les Artistes y ont toujours résidé ».



Depuis sa création en 1970, le Conservatoire cherche perpétuellement à enrichir son offre, à la diversifier et à répondre aux critères d'exigence du Ministère de la Culture : ainsi la musique sortit des murs à la rencontre des plus jeunes depuis la fin des années 70 avec la création d'un « jardin musical ».

En 40 années d'existence, le Conservatoire de musique a multiplié par trois le nombre d'enfants inscrits ainsi que le nombre de disciplines proposées à l'enseignement, passant ainsi de 252 élèves en 1972 (12 disciplines enseignées) à 780 enfants en 2015 (et 40 disciplines au choix !).

10

9

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ancien Garde des Sceaux de Georges Pompidou et Président de l'Institut des Sciences Morales et Politiques

# <u>Aujourd'hui, le projet pédagogique du Conservatoire de</u> musique est articulé autour de 3 axes :

#### L'éducation artistique et culturelle

7 musiciens-intervenants prodiguent des séances hebdomadaires à toutes les classes de l'école maternelle (moyenne section) au CM2. Ils sensibilisent ainsi tous les ans près de 2800 petits Charentonnais à la musique.





#### L'enseignement artistique spécialisé

37 professeurs qualifiés dispensent des cursus complets d'apprentissage instrumental ou vocal sur 40 disciplines. La pratique collective est au cœur du projet de l'établissement qui forme tous les ans 800 musiciens heureux de jouer ensemble.

#### La pratique amateur

Le Conservatoire permet non seulement aux musiciens charentonnais de se retrouver pour un moment de partage autour d'esthétiques variées (chorale, ateliers rock ou jazz, batucada...) mais il accueille également des partenaires associatifs afin de tisser de nouveaux liens entre les musiciens amateurs du territoire.



Acteur dynamique de la Ville de Charenton, le Conservatoire André Navarra multiplie les projets transverses et les rencontres : chaque année, il intervient dans plus de 20 manifestations telles que les Boîtes à musique, les Heures musicales ou la Fête de la musique.

...

